
 VENDREDI, 7 FÉVRIER 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Coatsworth,—la pétition de John Hoskin, C.R., et autres, des cités de Toronto et de Kingston, et la pétition de la Société des Charpentiers et Menuisiers Unis, 3e Branche, Toronto, Ontario.

Par M. McKay,—la pétition de la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Par M. Davis,—la pétition de George Carr et George Flett, de la cité de Londres, Angleterre, et autres, de Montréal et autres lieux en Canada.

Par M. Cargill,—la pétition de M. McNamara et autres, de Walkerton, Ontario.

Par M. Martin,—la pétition de l'Union Typographique, de Winnipeg, No 191.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes sont lues et reçues :—

De la Fraternité des Vernisseurs et Polisseurs, Union Locale, No 1 ; de l'Union des Pressiers de Toronto, No 10, et de la Fraternité Internationale des Relieurs, Union Locale, No 28, de Toronto, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : "Acte modifiant la loi relative aux conspirations et aux coalitions formées dans le but de gêner le commerce," ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

De John M. Bowie et autres, de Tiverton, Ontario, demandant un acte constituant une compagnie sous le nom de Compagnie canadienne de chemin de fer et de force électriques.

Du conseil municipal du comté d'Elgin, Ontario, demandant que le bill actuellement soumis au parlement, intitulé : "Acte concernant le drainage sur les propriétés de chemins de fer," devienne loi.

De Joseph R. Wyman et autres, de Yarmouth, N.-E., demandant un acte pour défendre l'exportation de la truite de la dite province.

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de ses travaux, et qui l'autorise à augmenter son capital-actions.

M. Sproule, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit :—

Votre comité recommande que la Chambre l'autorise à employer un sténographe pour prendre les témoignages que le comité jugera nécessaires.

M. Dickey, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. (*Document de la session No 18.*)

M. Ives, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le Rapport du département du Commerce, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 5.*)

M. Daly, l'un des membres du Conseil privé de la Reine, soumet à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—le Rapport annuel du département des Affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1895. (*Document de la session No 14.*)